



**ANALYSE : Délibération portant autorisation d'un
virement de crédits dans le budget 2018**

**Le Conseil Municipal de la Ville de Pikine
en sa séance du 28 septembre 2018**

Vu la Constitution :

Vu la Loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant code général des collectivités locales, modifiée :

Vu le Décret n° 66-510 du 04 juillet 1966 portant régime financier des collectivités locales :

Vu le Décret n° 2014-830 du 30 juin 2014 portant création des villes de Dakar, Guédiawaye, Pikine, Rufisque et Thiès :

Vu l'arrêté n° 030 RD DP du 30 janvier 2018 portant approbation du budget de l'année 2018 de la Ville de Pikine :

Vu l'arrêté n° 232 RD DP du 07 août 2018 portant approbation de la délibération n°003 portant autorisation spéciale de recettes et de dépenses relative au fonds de concours accordé à la ville de Pikine au titre de la gestion 2018:

Vu l'arrêté n° 249 RD DP du 06 septembre 2018 portant approbation de la délibération n°004 portant autorisation d'un virement de crédits dans le budget de l'année 2018 de la Ville de Pikine :

Vu la Délibération en date du 01 août 2014 portant élection du Maire de la Ville de Pikine et de ses adjoints :

Vu la Délibération en date du 01 août 2014 portant élection du Maire de la Ville de Pikine et de ses adjoints :

Vu la délibération n° 013 en date du 28 décembre janvier 2018 portant adoption du budget 2018 de la ville de Pikine:

DELIBERE

Article premier : Un virement de crédits d'un montant de **cent sept millions quatre vingt quatorze mille cinq cent cinquante (107 094 550) francs** est autorisé dans le budget 2018 de la ville de Pikine et s'établit ainsi qu'il suit :

I - PRELEVEMENTS

1 - Section de fonctionnement

Service	Compte	Libellé	Montant
210	6469	Participations diverses	100 000 000
Total de la Section de fonctionnement			100 000 000

2 - Section d'investissement

Service	Compte	Libellé	Montant
705/1A	2237	Mobiliers et matériels pour centres sanitaires	5 330 923
731	250	Prêts	1 763 627
		Total de la Section d'investissement	7 094 550
		Total des prélèvements	107 094 550

II - RENFORCEMENTS

1 - Section de fonctionnement

Service	Compte	Libellé	Montant
431	6491	Dépenses éventuelles ou imprévues	100 000 000
		Total de la section de fonctionnement	100 000 000

2 - Section d'investissement

Service	Compte	Libellé	Montant
706/2	210	Terrains de construction	7 094 550
		Total de la Section d'investissement	7 094 550
		Total des renforcements	107 094 550

Fait et délibéré en Mairie le 28 septembre 2018

